

Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Déclaration du groupe CFTC

Le titre donné à cette résolution veut tout dire et constitue à lui seul un programme !

Et, autant le dire d'emblée – quitte à éliminer le suspens –, le groupe CFTC l'a voté.

D'abord, parce qu'elle s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par notre assemblée depuis plusieurs mandatures.

Ensuite, parce qu'elle énumère des engagements auxquels nous pouvons d'ores et déjà donner une traduction concrète au sein du CESE, dans nos organisations, dans nos entreprises et plus largement dans la cité.

Enfin, parce qu'elle souligne que les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes sont intimement liés, que la reconnaissance des droits des femmes et la place qui leur revient ne visent pas à amoindrir et à déprécier celle des hommes, mais à nous permettre, tous ensemble, de faire société.

Ce qui n'est toujours pas le cas si l'on en juge, par les violences dont les femmes sont encore trop souvent victimes.

La CFTC est d'autant plus sensible aux arguments mis en avant qu'elle s'efforce de les mettre en pratique depuis ses origines. Des syndicats spécifiquement féminins – qui avaient à cœur de promouvoir les droits des femmes et de défendre des revendications qui leur étaient propres – ont, en effet, participé à son congrès fondateur en 1919.

Notre groupe est plus particulièrement sensible à l'accent mis :

- Sur la conciliation des temps de vie : professionnelle, familiale et personnelle ;
- Sur les égalités de revenu : il est, en effet, injuste que pour un même travail et une carrière identique, les femmes perçoivent un salaire et une retraite inférieurs aux hommes ;
- Sur le souhait de conforter les liens institutionnels entre les délégations des droits des femmes des autres assemblées de la République ;
- Sur la fragilité des droits acquis et de ceux à conquérir. Et comme le disait Simone de Beauvoir « *N'oublions jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question* ».

La CFTC remercie les rapporteuses et la Délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité et confirme qu'elle a voté en faveur de cette résolution.